



## Communiqué relatif à la Procession du Doigt d'Alzon organisée à Charleroi, le samedi 2 juin 2018

L'Association Royale des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse tient, par ce communiqué, à réagir officiellement à propos de la « Procession du doigt d'Alzon ».

L'évènement organisé ne porte pas le titre de « Marche Folklorique de l'Entre-Sambre-et-Meuse » mais bien celui de « Procession ». Si une Marche est une escorte d'une Procession religieuse, une Procession en tant que telle n'est en rien une Marche telle que nous les connaissons dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Une Marche n'existe pas si elle n'est pas liée à une Procession ; une Procession peut exister sans être associée à une Marche.

Au même titre que notre Association n'a aucun droit d'ingérence vis-à-vis des Sociétés qui en sont membres, nous n'avons aucun droit de nous positionner de quelque manière que ce soit pour intervenir ou interdire officiellement l'organisation d'un tel évènement. Précisons que « L'Armée de Napoléon de Charleroi » ne fait nullement partie de l'ARMFESM.

L'Association Royale des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ne peut que déplorer l'amalgame que le public fait entre ces types de manifestations folkloriques et nos Marches qui s'inscrivent quant à elles, dans l'organisation d'une escorte armée d'une procession religieuse basée sur des traditions et fondements ancrés depuis de nombreuses années dans chaque ville ou village.

Regrettons également l'image véhiculée par cette organisation qui ne correspond pas à celle que le Comité de Marches et les groupements de reconstitutions veulent donner d'une part à leur folklore et, d'autre part, à une version purement historique d'une époque passée.

Suggérons à chaque personne qui se dit « Marcheur » et ayant participé à la manifestation de ce 2 juin de faire individuellement ou collectivement un examen de leur conscience personnelle. Est-ce que l'image véhiculée par cette procession est celle qu'ils souhaitent donner aux Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse ?

En date du 6 juin 2018, l'ARMFESM interpelle par courrier Julie Patte, Echevine en charge du folklore et des traditions au sein de la Ville de Charleroi. Copie de ce courrier a également été envoyé, pour information, à Monsieur Paul Magnette, Bourgmestre de Charleroi, à la direction du Collège Saint-Michel de Gosselies et, enfin, via la revue « Le Marcheur » à l'ensemble des abonnés de cette dernière.

Franchimont, le 7 juin 2018  
Pour le Comité Exécutif

E. Vandeloise  
Secrétaire Général

**Association Royale des  
Marches Folkloriques  
de l'Entre-Sambre-et-Meuse**  
www.armfesm.be

**Président:**

**Gérard Adam**

Rue Saint-Gangulphe, 2

B-5620 Florennes

Tel. 071-68 96 88

president@armfesm.be

**Secrétaire:**

**Erik Vandeloise**

Rue de Stoumont, 30

B-5600 Franchimont

Tel. 071-22 82 11

secetaire@armfesm.be

**Trésorier:**

**Jacques Maudoux**

Quartier de la Fontaine, 11

B-5620 Hemptinne

Tel. 071-66 60 52

tresorier@armfesm.be